

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
LUNDI 8 Octobre 2012 à 20 H 30

Convocation : 01/10/2012

Affichage : 15/10/2012

Etaient présents : Mesdames Catherine JEANDENANS, Danielle BOURGEOIS, Rosaline COULON, Samira OUDET, Josette PAILLARD et Messieurs Florian DARCO, Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Olivier LONGIN.

Procuration : M. Stephen MARTIN à M. Olivier LONGIN

Secrétaire de séance : M. Christophe FERRAND

M. le Maire donne lecture du compte rendu du procès verbal du 10 septembre 2012. Une modification est apportée concernant la carrière d'un agent, il s'avère que cette nomination en catégorie A, a été validée avec 8 pour, 2 contres et 1 abstention pour un effet au 1^{er} janvier 2012.

Ce procès verbal est adopté, à l'unanimité, par les membres du Conseil municipal.

L'ordre du jour est abordé.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

- Proposition contrat d'assurance du Crédit Agricole
 - Réflexion sur Droit de préemption urbain
 - Gestion boudrome
- Foyer logement – Point sur démarche du collectif
 - PCS – Constitution groupe de travail

BATIMENT

- Choix du prestataire pour réfection extérieure du bâtiment poste-trésorerie

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRES GENERALES

Présentation d'un système de sécurité par l'entreprise MICRO ONLINE

L'entreprise MICRO ONLINE est venue faire une présentation de leur système de sécurité, sous forme de caméra, au conseil municipal.

Celui-ci souhaite réfléchir pour une éventuelle installation sur la zone industrielle.

Proposition contrat d'assurance du Crédit Agricole

Le Maire informe le conseil municipal qu'il dispose d'une proposition du Crédit Agricole concernant un contrat d'assurance avec la SMACL pour un montant de 7 500 € avec options 8 000 €

Il précise que la commune est actuellement assurée chez GROUPAMA, pour un montant annuel de 8 600 €

Il est en attente de la nouvelle proposition de cette agence.

Réflexion sur Droit de préemption urbain

Après réflexion, le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents de valider le tableau des projets communaux potentiels pouvant donner lieu à un droit de préemption urbain (DPU).

Projets communaux potentiels pouvant donner lieu à droit de préemption urbain (DPU)		
Dénomination	Adresse / Cadastre	Projet/idées
<i>Verger attenant à la salle polyvalente</i>	parcelle 5 (partielle)	Extension parking + accès lotissement grand domaine
<i>Foyer logement - Résidence Georges</i>	parcelle 6 - 6 place Arthur Gaulard	Parc locatif - logement sociaux
<i>Batiment Didiot</i>	parcelle 2 - rue de grand verger	Locaux municipaux/salle communal (sport)
<i>Batiment rue de Dole (Boulangerie)</i>	parcelle 34 + bâtiment	Parc locatif - logement sociaux
<i>Ferme centre Village</i>	parcelle 43 + bâtiment	Aménagement centre bourg / sécurité / parking
<i>Terrain attenant place des minerais</i>	Parcelle108 (partielle)	Extension - parking dégagement / sécurité Bus scolaire
<i>Terrain "Forain" Ecole</i>	Parcelles 149 - 151 et 153	Sécurité / aménagement-Extension abords groupe scolaire
<i>Terrain "Vautrot"</i>	Parcelle 216	Projet aménagement entrée de bourg / PLU / maison médicale
<i>Maison "Castaldi"</i>		Amélioration sortie école et du carrefour rue de Fraisans/nationale -
<i>Partie Boisée + Etang (Minerais)</i>		Extension patrimoine forestier + zone de loisirs
<i>Chateaneuf (Bat Tefal)</i>	parcelle 176 + bâtiment	Locaux commerciaux - accueil entreprises
<i>Ancien tissage - Ateliers Jura Nord</i>	parcelle 205 - 1 rue du tissage	Locaux techniques - Bâtiment pour espace jeune attenant espace de loisirs
<i>Terrain PROST</i>		Développement économique
<i>Terrain "Petit chalet"</i>		
<i>Maison "Orsat"</i>		Amélioration sortie école

Gestion boulodrome

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier reçu par le Président de l'Association la pétanque, Monsieur LARTOT Jean-Marc, lui faisant part de sa démission et de la « mise en sommeil » de l'association.

Le conseil municipal demande au maire de prendre contact avec Monsieur LARTOT, afin de vérifier la gestion des comptes de cette association des trois dernières années car celle-ci montre un déficit.

Il précise également que la gestion du boulodrome revient à la commune à compter du 1^{er} novembre prochain.

Il est également précisé qu'une démarche est engagée auprès de l'association de la Comité de la fête afin de vérifier les comptes et la gestion.

Foyer logement – Point sur démarche du collectif

Le Maire informe le conseil municipal qu'une assemblée générale du SIVU aura lieu courant novembre permettant d'analyser les devis reçus par différents cabinets concernant la réalisation d'une étude.

Il précise que le SIVU est toujours en attente de l'IRTS.

PCS – Constitution groupe de travail

Le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir constituer le groupe de travail pour le plan communal de sauvegarde.

Celui-ci sera donc composé de :

- Monsieur DARCQ Florian
- Monsieur FERRAND Christophe
- Madame PAILLARD Josette
- Monsieur GOUNAND Alain

Ce groupe de travail est validé à l'unanimité des présents.

BATIMENT

Choix du prestataire pour réfection extérieure du bâtiment poste-trésorerie

Madame PAILLARD informe le conseil municipal qu'elle dispose de deux devis concernant la réfection extérieure du bâtiment poste-trésorerie, à savoir :

- Entreprise DETOILLON pour un montant de 22 730 €HT avec un délai pour fin 2013.
- Entreprise RPI pour un montant de 22 690 €HT avec un délai pour fin 2012.

Après débat, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise RPI.

QUESTIONS DIVERSES

1. **Eclairage public** : Le maire propose deux types de lampadaires pour la Place Arthur Gaulard. Après délibération, le conseil municipal décide de valider le modèle PLURIO/THORN.
2. **Devis** : Sur proposition du Maire, le conseil municipal valide à l'unanimité des présents, le devis de l'entreprise FLOentreprise pour un montant de 568.10 €TTC concernant l'installation de détecteurs aux ateliers municipaux.
3. Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier de l'association Cercle d'échanges proposant d'effectuer un ramassage de ferraille au profit du Téléthon sur la commune. A l'unanimité des présents, le conseil municipal refuse.
4. Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier de Monsieur KOELLER Jason, souhaitant acquérir le terrain sur la ZI de Dampierre. Le conseil municipal souhaite que le maire dispose de plus amples renseignements concernant l'activité de Monsieur KOELLER avant de prendre une décision.
5. **Sécurité ZI** : Suite à la réunion avec les artisans de la zone industrielle, ceux-ci ont émis plusieurs propositions au conseil municipal pour sécuriser d'avantage la zone industrielle.
Un devis sera demandé à l'entreprise Micro Online pour un système de vidéo-surveillance. Une consultation auprès des membres de l'Association Foncière aura lieu pour une éventuelle fermeture du chemin par un système de barrière. Un point lumineux supplémentaire est mis en réflexion par le conseil municipal.
6. Mme COULON propose au conseil municipal, dans le cadre du programme 100% compostage d'acheter des poules pour les mettre à dispositions des habitants qui le souhaitent.
7. Mme COULON souhaite que le conseil municipal valide la proposition de Mme JEANDENANS de nommer la place de Châteauneuf, Place Maurice BERTHET. Celle-ci sera inaugurée le jour de la fête du village par un apéritif.
8. M. GOUNAND informe le conseil municipal qu'il serait nécessaire de sécuriser les fenêtres des ateliers municipaux par des grilles. Il dispose d'un devis de l'entreprise Gounand-Gentelet pour un montant de 1 320 €HT.

Le conseil municipal souhaite mettre se devis en attente.

9. Il fait part du devis de l'entreprise Gounand-Gentelet pour la porte du local commercial, sis Rue de Besançon, pour un montant de 880 €HT.
Le conseil municipal valide ce devis à l'unanimité des présents.
10. M. GOUNAND présente au conseil municipal le devis de l'entreprise MOYSE pour le changement de la vitrine du local commercial, pour un montant de 4 300 €HT.
Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, refuse ce devis.
11. M. GOUNAND informe le conseil municipal que M. MARTIN de l'ONF, présentera le bilan des dernières années à la commission environnement, le Président de la chasse et de la chasse le lundi 5 novembre 2012 à 20 h 00.
12. Mme PAILLARD fait part au conseil municipal du devis concernant la réparation des 6 vitraux de l'église cassés pour un montant de 1428 €HT. Il est nécessaire de prévoir la location de la nacelle en plus.
Le conseil municipal décide donc d'effectuer ces travaux sur l'année 2013.
13. Mme PAILLARD informe le conseil municipal qu'elle est en attente du devis de l'entreprise Les Toits comtois concernant la réparation du toit de la perception. Le conseil municipal décide malgré tout de valider ce devis et autorise le maire à faire la modification budgétaire correspondante.
14. M. FERRAND propose au conseil municipal un voyage au Sénat à Paris, pour le printemps prochain. Le conseil municipal décide que la commune participera à hauteur de 250 €pour ce voyage.

La séance est levée à 00h00

ELUS	SIGNATURE
Monsieur DURANT Grégoire	
Madame COULON Rosaline	
Monsieur GOUNAND Alain	
Monsieur FERRAND Christophe	
Madame PAILLARD Josette	
Monsieur LONGIN Olivier	

Madame BOURGEOIS Danielle	
Monsieur MARTIN Stephen	Procuration
Madame OUDET Samira	
Monsieur DARQC Florian	
Madame JEANDENANS Catherine	

Liste des délibérations

Intitulé de la délibération	Numéro
Projets droit de préemption urbain	2012/061
PCS – Constitution groupe de travail	2012/062
Réfection extérieure bâtiment poste-trésorerie	2012/063
Détecteurs ateliers municipaux	2012/064
Porte local commercial	2012/065
Toit bâtiment perception	2012/066